RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

vnf
Voies navigables de France

LES CHIFFRES DU TOURISME FLUVIAL 2025

01/07/2026

Le réseau

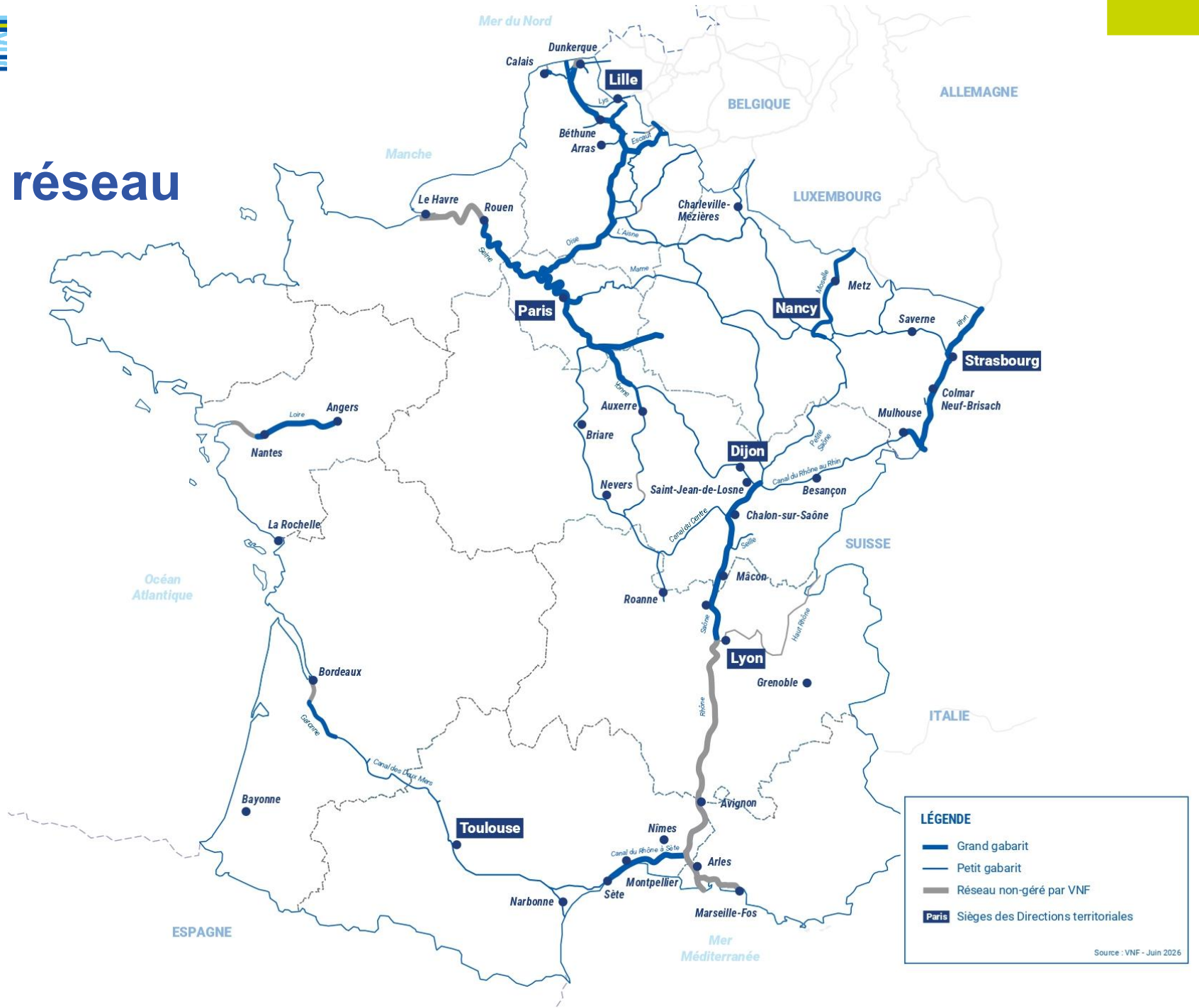
Mer du Nord
Manche
Océan Atlantique
ESPAGNE
Mer Méditerranée
BELGIQUE
ALLEMAGNE
LUXEMBOURG
SUISSE
ITALIE
Dunkerque
Calais
Lille
Béthune
Arras
Le Havre
Rouen
Charleville-Mézières
Paris
Metz
Nancy
Saverne
Strasbourg
Colmar
Neuf-Brisach
Mulhouse
Auxerre
Briare
Dijon
Nevers
Saint-Jean-de-Losne
Besançon
Chalon-sur-Saône
Angers
Nantes
La Rochelle
Mâcon
Roanne
Lyon
Grenoble
Bordeaux
Bayonne
Toulouse
Avignon
Nîmes
Arles
Montpellier
Sète
Narbonne
Marseille-Fos
Oise
L'Aisne
Marne
Escaut
Lys
Seine
Moselle
Rhin
Yonne
Loire
Petite Saône
Canal du Rhône au Rhin
Canal du Centre
Saône
Haut Rhône
Rhône
Garonne
Canal des Deux Mers
Canal du Rhône à Sète
LÉGENDE
Grand gabarit
Petit gabarit
Réseau non-géré par VNF
Paris Sièges des Directions territoriales
Source : VNF - Juin 2026

Les grandes tendances 2025

L'année 2025 présente un **bilan contrasté** pour l'activité touristique fluviale qui, bien que marquée par une **forte dynamique des bateaux de croisière fluviale et des bateaux-promenade** (essentiellement concentrée à Paris et dans les grandes villes), est pénalisée par des **aléas climatiques et conjoncturels** touchant l'activité de plaisance et les péniches-hôtels.

Toutes filières confondues

11,1 M
passagers transportés

La plaisance locative

120 000
jours de location

Les bateaux promenade

8,8 M
passagers transportés
en Île-de-France (+15,6%)

Les bateaux de croisière fluviale

1 978 200
nuitées vendues
en 2025 (+14,6%)

Bateaux de croisière fluviale : une année exceptionnelle

C’est une année record avec **507 600 passagers** (+14%) et **2 millions de nuitées** en 2025.
Cette dynamique est portée par **l’engouement des clientèles européennes** (+9% pour les touristes venus d’Allemagne) **et nord-américaine** (+10%), séduites par le « slow tourisme » et l’art de vivre à la française.

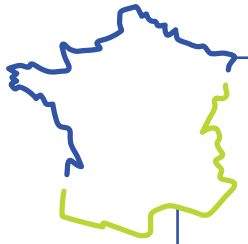

La destination France reste une destination fluviale attractive face aux autres destinations européennes

En 2025, les bateaux de croisières enregistrent une belle performance avec de très bons taux de remplissage notamment en bassin Rhône-Saône (proche de 90%).

L'arrivée de nouveaux bateaux sur les principaux bassins (Seine, Rhône-Saône) reflète le dynamisme de la filière qui devrait se confirmer sur les prochaines saisons. Deux nouveaux bateaux ont complété la flotte 2025 sur la Seine qui enregistre 23 bateaux.

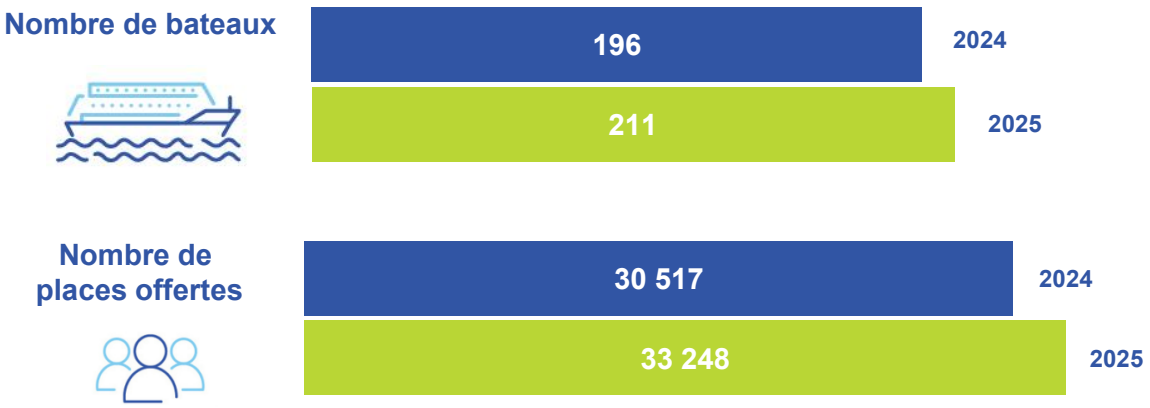

507 600 passagers transportés en 2025 (+14%)

1 978 200 nuitées vendues en 2025 (+14,6%)

16 000 touchées (escales) soit 1 touchée toutes les 30 min

Sur les itinéraires exclusifs du réseau français (hors Rhin) on constate une nette progression du nombre de nuitées et de passagers transportés, en particulier sur le bassin Aquitaine Occitanie (respectivement +21,8% et +25,1%) et le bassin Seine (respectivement +22% et +16%).

La fréquentation du bassin Rhône-Saône, bassin principal pour cette activité, connait une hausse de 6,3% avec 102 400 passagers transportés et 652 200 nuitées vendues. La clientèle de croisière est à 90% étrangère, majoritairement américaine, australienne et allemande.

Péniches-hôtels : des résultats nuancés

L'activité est plus nuancée avec une légère baisse de l'offre (flotte -2,4 %) et des nuitées (-3,6 %). Néanmoins, on observe une évolution des flux vers une désaisonnalisation : les ailes de saison (printemps, automne) sont désormais plus performantes que l'été.

La fréquentation est restée, proportionnellement au nombre de bateaux, stable avec des réservations satisfaisantes.

Zoom sur l'activité du bassin Centre-Bourgogne

Nombre de bateaux

Nombre de places offertes

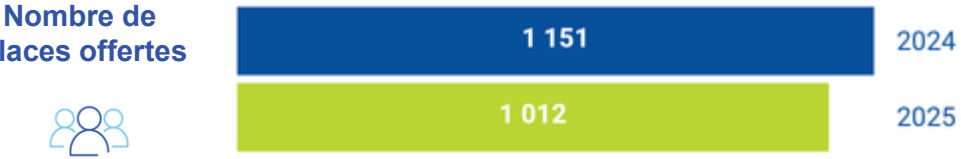

15 310
passagers transportés
en 2025 (-1,4%)

81 690
nuitées vendues
en 2025 (-3,6%)

Passagers transportés

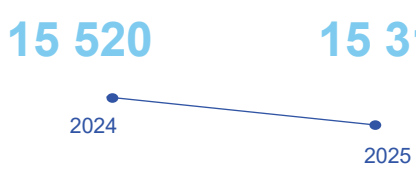

Nuitées vendues

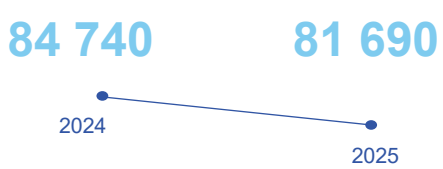

Le principal bassin d'activité de Centre Bourgogne Franche-Comté connait une hausse d'activité de 12,7% de nuitées vendues par rapport à 2024.

Afin d'éviter la fréquentation induite par les Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024, un effet de report de la clientèle internationale a été observé par certains opérateurs. Cet effet semble s'être prolongé en 2025, **boostant ainsi l'activité**.

La saison 2026 est marquée par d'importants travaux sur le bassin Centre-Bourgogne impactant les conditions de navigation, à l'origine d'un **repositionnement de certains opérateurs** sur d'autres itinéraires comme la Saône, le canal latéral à la Garonne ou le canal du Rhône à Sète.

Bateaux Promenade : une filière en expansion

Avec **10,5 millions de passagers** (+14,3 %) transportés en 2025, la filière poursuit son essor. Elle enregistre notamment **8,8 millions de passagers** en **Île de France**, portée par l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques 2024 et l'engouement pour les expériences exclusives sur de petits bateaux.

Nombre de bateaux-promenade

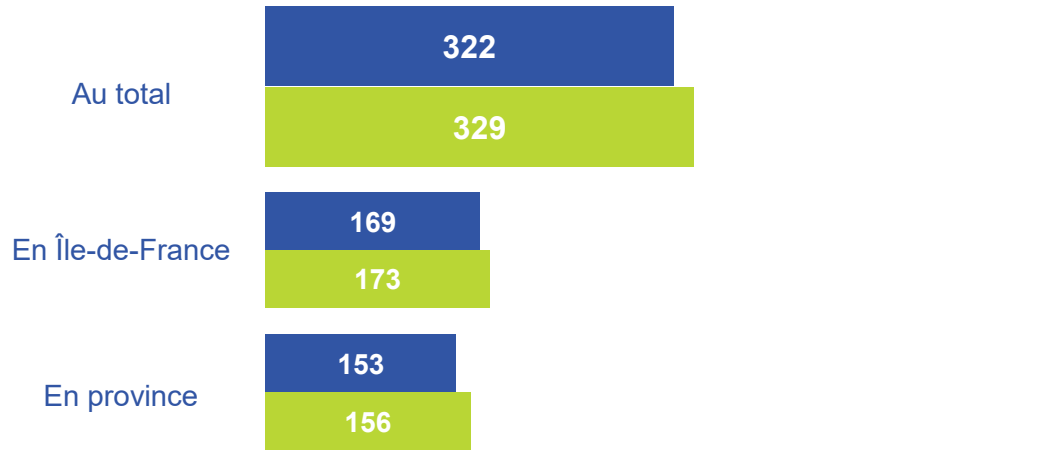

Nombre de passagers transportés

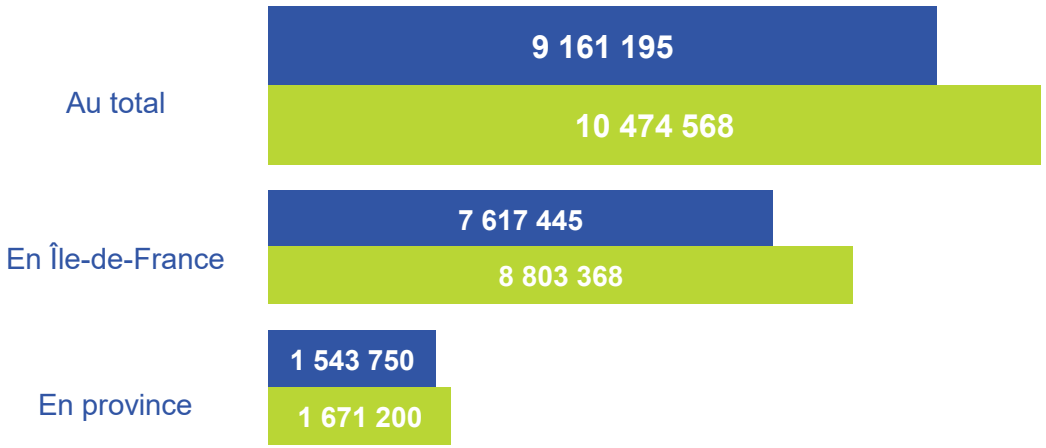

L'offre de bateaux-promenade hors Paris et grandes villes continuent d'attirer les territoires qui se heurtent néanmoins à la difficulté d'exploitation que rencontrent les opérateurs. Les niveaux d'investissement nécessaires au verdissement des bateaux ou à l'achat fragilisent les modèles et freinent les projets. On note malgré tout une augmentation de **+6% des passagers** transportés par la filiale strasbourgeoise Batorama et l'arrivée de **deux nouveaux bateaux-promenade** dans le bassin Nord-Pas-de-Calais.

Zoom sur les bateaux privatifs

L'activité de **privatisation de petits bateaux** de promenade (moins de 20 personnes) **poursuit sa forte progression**, notamment dans la capitale.

Portée par l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques 2024, elle répond à une demande croissante pour des expériences plus exclusives et personnalisées.

Bateaux promenade en Ile de France

Pour les bateaux >220 passagers, le nombre de passagers transportés a connu une hausse de 45,6% par rapport à 2024 avec 705 064 passagers transportés en 2025 contre 484 083 en 2024.

La clientèle étrangère représente 43,6% du nombre de passagers transportés.

La progression par rapport à 2024 tend vers une reprise de la dynamique engagée depuis 2023 dont le nombre de passagers transportés était de 8 909 621.

Flotte

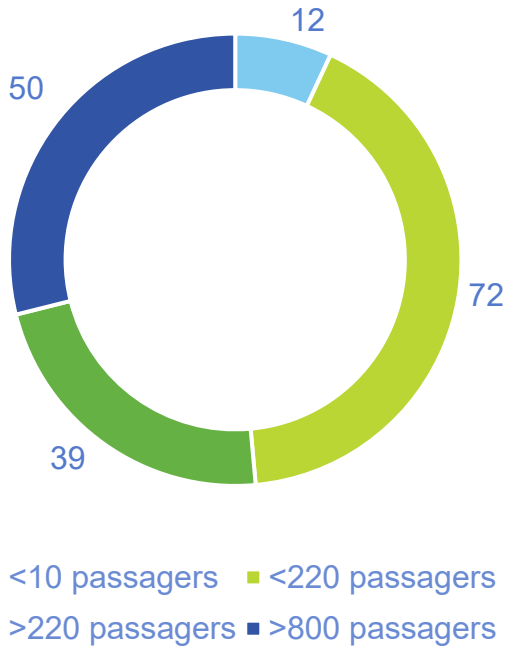

Passagers transportés
en Île-de-France

Plaisance locative : en repli

Le secteur de la plaisance locative est en repli, avec -9,4 % de passagers transportés en 2025.

La filière locative a connu un ralentissement significatif en 2025 avec une baisse de l'offre et de la fréquentation. Les périodes de sécheresse et les arrêts de navigation ont pénalisé la filière contrainte de revoir sa stratégie commerciale, privilégiant la concentration de ses bases de location.

La flotte de bateaux de location de plaisance compte **1 340 bateaux répartis sur 67 bases** de locations implantées sur le réseau national. On notera que 84% de cette flotte est détenue par les loueurs nationaux/internationaux.

Le **nombre d'opérateurs a diminué** de 4 % et le nombre de bases de 5,6 %, avec notamment des fermetures en Bourgogne. Côté fréquentation, le **nombre de contrats a chuté** de 9,3 % (19 520 contrats).

En région, des disparités apparaissent. Si les contraintes de navigation et l'image médiatique des conditions climatiques ont contribué à la baisse de 4% de l'activité du bassin Sud-Ouest, le bassin Est, lui, a été épargné. Côté Bourgogne, les difficultés de navigation ont forcé les opérateurs à concentrer leur activité sur certaines bases de location.

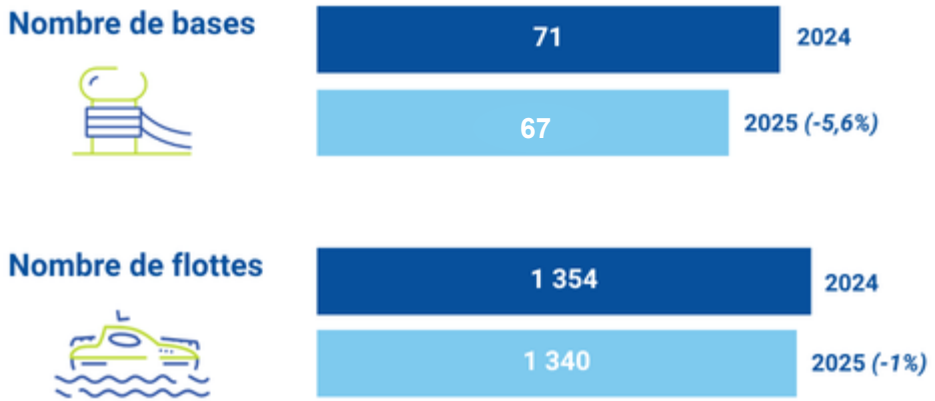

Face aux difficultés de navigation rencontrées (notamment sur le bassin Centre-Bourgogne), VNF renforce **ses études de vulnérabilité et sa communication auprès des opérateurs** pour faciliter les reports d'itinéraires (ex: vers la Saône ou le canal du Rhône à Sète). Ces difficultés tendancielles viennent questionner les modèles traditionnels des offres de plaisance locative qui invitent les opérateurs à **diversifier leurs activités avec les territoires.**

Zoom sur le verdissement

Pour répondre aux attentes des clients soucieux d'un tourisme **réduisant son impact territorial**, et conformément à l'objectif de transition écologique fixé par VNF, **50 % de la flotte** de plaisance locative utilise désormais du **biocarburant HVO**.

VNF a également soutenu l'innovation via le PAMI (9 M€ d'aides depuis 2023) pour le refit et la motorisation électrique, comme le nouveau bateau de Batorama à Strasbourg.

Sur 191 dossiers déposés, 131 ont reçu un accord de principe de subvention (4 pour la filière plaisance locative et 81 pour les bateaux promenade).

Plaisance privée : une baisse de fréquentation

À l’instar de la plaisance locative, la plaisance privée connaît une baisse de fréquentation. On relève, en 2025, une baisse de **-4% de plaisanciers** et une **érosion structurelle** avec 11 089 bateaux contre 11 590 en 2024.

Les plaisanciers sont **freinés par** les coûts d'investissement, la vétusté du réseau et les aléas climatiques, privilégiant de plus en plus les bateaux partagés.

Cette baisse de fréquentation et ce changement de pratique s'accompagnent d'**une réduction de 3% du nombre de vignettes vendues**. Le montant généré par ces ventes demeure néanmoins relativement stable (-0,1% par rapport à 2024).

La baisse des ventes du forfait annuel Liberté a été compensée par une **augmentation des ventes des forfaits de plus courte durée**. Les plaisanciers organisent de plus en plus au dernier moment leurs navigations pour tenir compte des aléas climatiques et la disponibilité du réseau.

Vignettes vendues en 2025

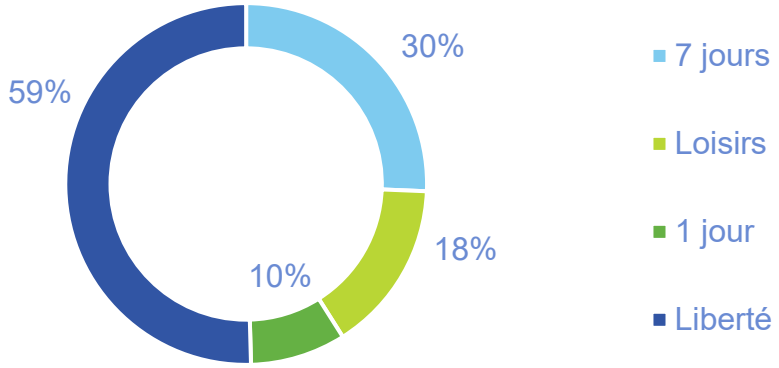

Nationalité des plaisanciers

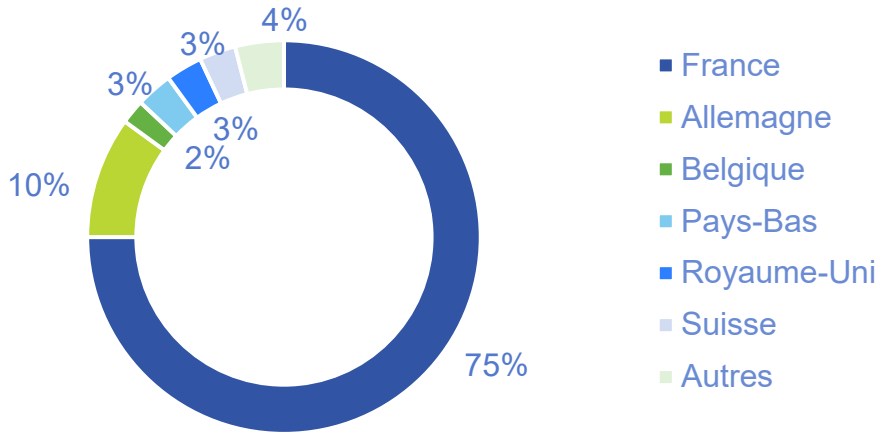

Activités nautiques : un attrait de plus en plus fort

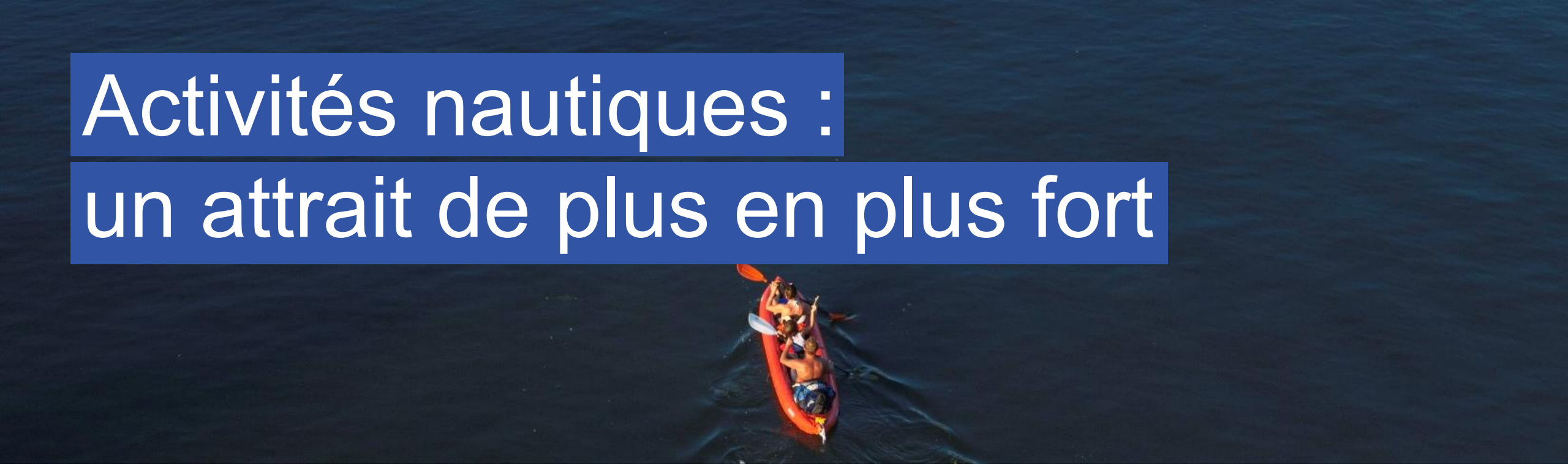

Près de **240 manifestations sportives*** ont été organisées sur les réseaux confiés à VNF en 2025. Au-delà des fédérations sportives et des pratiques en club, **l'attrait des activités de loisirs** tenues le long des berges reste constant, encouragé par les territoires engagés dans la dynamisation de leurs berges. Près de **180 bases de loisirs nautiques** offre un large panel d'activités. La location de bateaux électriques sans permis pour quelques heures ou à la journée reste très attractive avec près de 100 sites au niveau national.

L'été 2025 marque le grand retour de **la baignade en zone autorisée** dans la Seine et dans la Marne avec respectivement l'ouverture de 3 (bras Marie, Bercy, bras de Grenelle) et 4 sites (Maisons Alfort, Joinville-le-Pont, Champigny-sur-Marne et Saint-Maur-des-Fossés). Tous ces sites ont offert à **150 000 personnes** la possibilité de se baigner en toute sécurité.

** Événement organisé par une organisation sportive réunissant des compétiteurs*

Le tourisme à vélo

Zoom sur la Scandibérique, Loire à Vélo et le Canal d'Orléans

La dynamique de l'itinérance à vélo reste positive avec une **hausse de 5 % de la fréquentation** sur les véloroutes nationales et européennes et jusqu'à 4% en milieu rural, ce chiffre marquant une différence par rapport aux années précédentes où la croissance était axée uniquement sur les secteurs urbains.

En 2025, les 19 compteurs du Loiret ont comptabilisé en moyenne près de 42 000 passages par compteur, soit une augmentation de +11% par rapport à 2024.

Loire à Vélo (LLAV) : sur l'ensemble de la LLAV, la fréquentation a doublé en 10 ans ; sur la section Briare/Orléans, entre 32 000 et 87 000 (à Jargeau) cyclistes ont été comptabilisés.

Scandibérique : la fréquentation de cet itinéraire est en forte augmentation, avec environ 25 000 passages par compteur.

Canal d'Orléans : dès le premier été, la fréquentation a dépassé celle de la Scandibérique pour atteindre environ 37 000 passages par compteurs

Avec **90% du réseau** des véloroutes qui longent une voie navigable, le patrimoine foncier et bâti de VNF constitue un véritable outil d'attractivité touristique territoriale. VNF travaille d'ailleurs actuellement au développement de produits touristiques complets, en lien avec les organismes de gestion des destinations et les territoires pour compléter l'offre touristique.

+5%

de fréquentation sur les véloroutes

par rapport à 2024

Proximité du Schéma national des véloroutes (SNV) et du réseau navigable en 2025

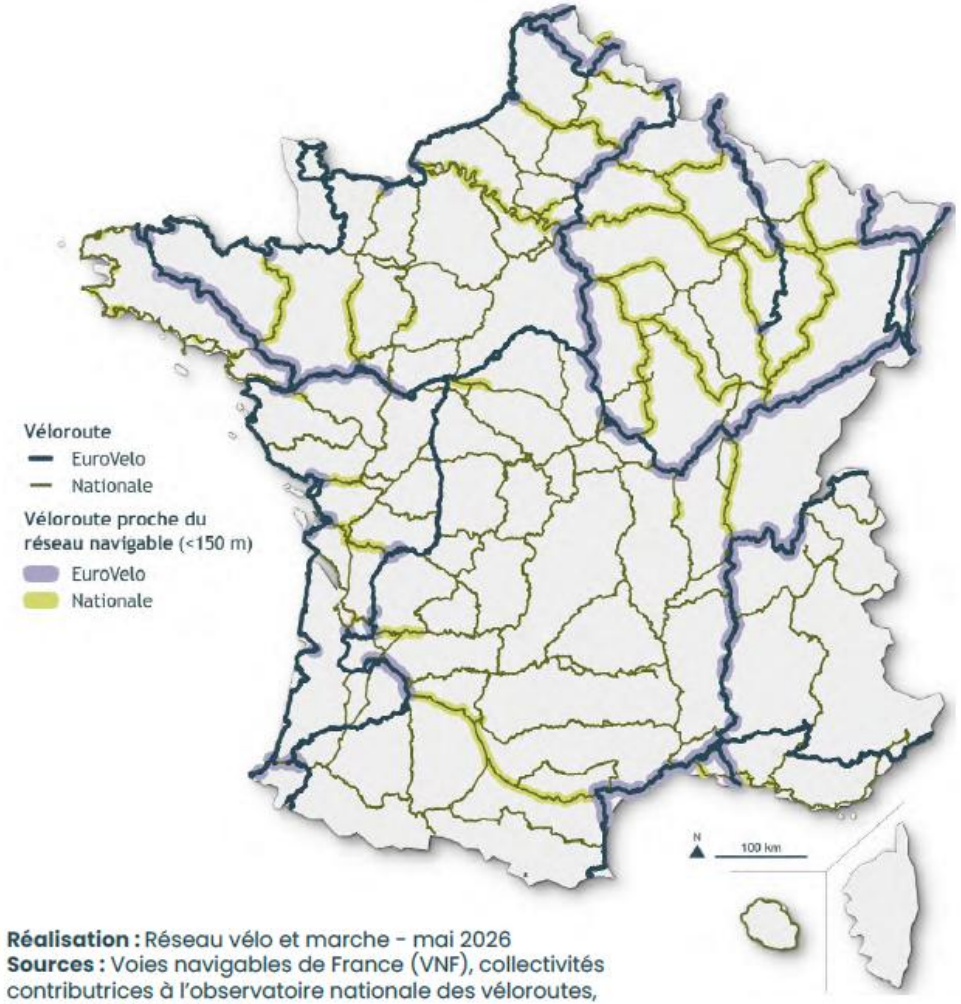

Réalisation : Réseau vélo et marche - mai 2026
Sources : Voies navigables de France (VNF), collectivités contributrices à l'observatoire nationale des véloroutes, Réseau vélo et marche

Taux de réalisation des véloroutes situées à proximité immédiate* du réseau navigable	En 2019	En 2025
	73 %	**89,7 %**

5 686 km du SNV est situé à proximité immédiate du réseau navigable dont **1 956 km** d'EuroVelo (soit **22%** des deux réseaux)

87,4 % des réalisations à proximité immédiate du réseau navigable français sont en site propre

49 km de véloroutes ont été réalisées à proximité immédiate du réseau navigable français en 2025

** à proximité immédiate : distance inférieure à 150 m*

La valorisation du domaine fluvial, un intérêt croissant

Dans le cadre de la valorisation du domaine public fluvial géré pour le compte de l'État, VNF publie chaque année un nombre en **constante augmentation d'avis de publicité**. Cette forte évolution souligne **l'intérêt croissant** des opérateurs économiques et des territoires pour la valorisation de la voie d'eau et des berges.

La valorisation du domaine : un intérêt croissant

10,7M
de recettes domaniales
liées aux activités de tourisme et de loisirs

En 2025, une centaine de mises en concurrences pour l'occupation du domaine ont été publiées.
Parmi celles-ci :

- **49 appels à projets / Appel à Manifestation d'Intérêt :** nombre moins important qu'en 2024 qui était une année exceptionnelle car de nombreux emplacements étaient à remettre en concurrence
- **48 manifestations spontanées d'intérêt**

Le montant des recettes domaniales liées aux activités de tourisme et de loisirs est de **10,7 M€** en 2025.

Recettes domaniales liées au tourisme

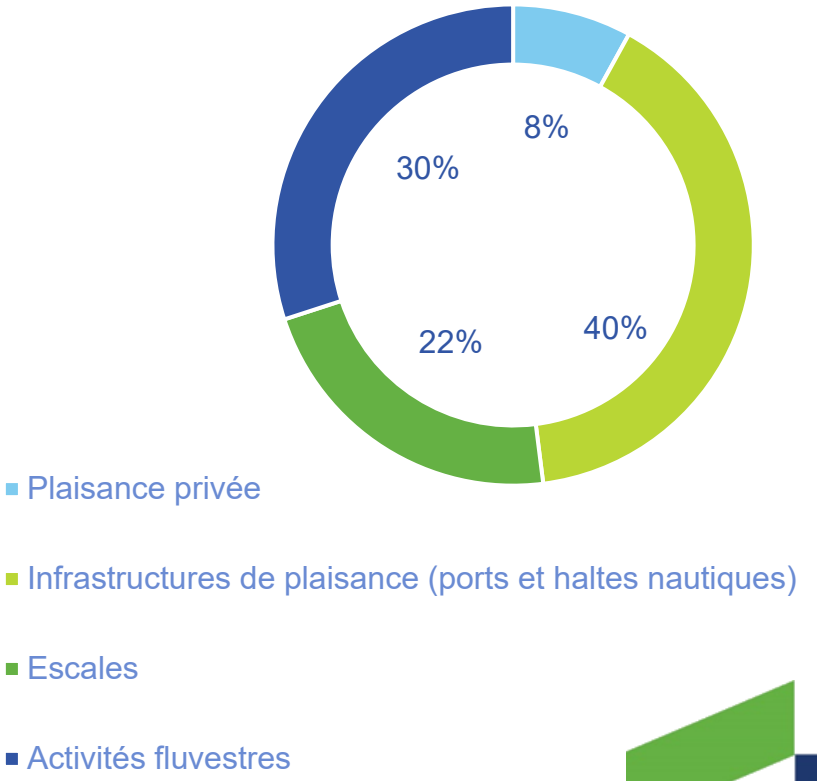

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

vnf
Voies navigables de France

Contact : ontf@vnf.fr
Crédits photos : Vincent Colin, Damien Lachas, Didier Gauducheau, Francis Cormon, Philéas Fotos, VNF